

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2299 - 24 août 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Face aux capitalistes affameurs

**Une autre
organisation
de la société
est possible !**

Afrique du Sud

**Des grévistes
massacrés par la police**



Leur société

- p. 4 ■ Incendie de Lacanau (Gironde)
- Sans-logis : la misère au soleil
- Association Le point du jour d'Auch
- Un enfant mort en rétention à Mayotte
- p. 5 ■ L'embarras du PS pour mener sa politique anti-Roms
- Mélenchon se voit déjà Premier ministre
- Carburant : promesses et prix s'envolent
- En Guadeloupe, l'État défend les intérêts des patrons de la banane

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Belgique
L'atome et le profit : un cocktail malfaisant
Best Medical Belgium : le profit avant tout
- Pour Volkswagen, les impôts *Was ist das ?*
- Russie : Poutine et la hiérarchie religieuse
- Irak : les trusts pétroliers dépècent le pays
- Brésil : le procès des corrompus
- p. 12 ■ Afrique du Sud : après le massacre de Marikana
- Israël veut-il précipiter la guerre ?

Il y a trente ans

- p. 8 ■ Été 1982, l'invasion du Liban par Israël

Dans les entreprises

- p. 9 ■ Industrie pharmaceutique : priver les patients de traitement
- Blockbuster
- Aéroport de Roissy, agents de sûreté
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- CPAM de Givet
- p. 10 ■ Pôle emploi Noisy-le-Grand
- Pôle emploi au bout du fil ?
- Société Générale – La Défense
- Centre des finances publiques de Paris 9^e
- p. 11 ■ Sodimédical – Plancy l'Abbaye
- Hôpital de Montargis
- Fralib – Unilever

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Ce que nous appelons nos « caravanes d'été » vont s'achever dans deux semaines. Durant deux mois d'été, en sillonnant le pays, nos militants ont pu vérifier que les préoccupations des classes populaires sont dominées par les mêmes craintes : celle de perdre leur emploi, et du même coup souvent le seul revenu permettant de faire vivre leur foyer. À cela s'ajoute l'envol des prix qui rogne le pouvoir d'achat de tous.

Autre constat. Cent jours après que François Hollande a remplacé Nicolas Sarkozy, beaucoup d'illusions, pour ceux qui en auraient eu, sont tombées. Ceux qui pensaient que le « changement, c'était maintenant » sont de plus en plus nombreux à se dire que « ça n'est pas pour demain » « ni dans... cinq ans ».

La rentrée sera rude pour les travailleurs et pour les classes populaires. En effet, rien qu'avec les plans dits sociaux annoncés, ce sont des dizaines de milliers de salariés qui risquent de se retrouver à la rue. La classe ouvrière, toute la classe ouvrière, même celle qui n'est pas encore concernée, n'a d'autre choix que de se préparer à organiser sa défense et de faire en sorte que la crainte change de camp.



Finistère / Morbihan

- Judi 23 août** : Lanester (Morbihan)
- Vendredi 24 août** : Vannes (Morbihan)
- Samedi 25 août** : Lorient (Morbihan)

Pas-de-Calais

- Judi 23 août** : Dunkerque (Nord)
- Vendredi 24 août** : Boulogne (Pas-de-Calais)
- Samedi 25 août** : Saint-Omer (Pas-de-Calais)

Poitou / Charentes

- Judi 23 août** : Poitiers (Vienne)
- Vendredi 24 août** : Châtelleraut (Vienne)
- Samedi 25 août** : Blois (Loir-et-Cher)

Savoie / Ain

- Judi 23 août** : Oyonnax (Ain)
- Vendredi 24 août** : Villefranche-sur-Saône (Rhône)
- Samedi 25 août** : Bourg-en-Bresse (Ain)

Vosges / Franche-Comté

- Judi 23 août** : Vesoul (Haute-Saône)
- Vendredi 24 août** : Saint-Dié (Vosges)
- Samedi 25 août** : Épinal (Vosges)

Provence

- Lundi 27 août** : Avignon (Vaucluse)
- Mardi 28 août** : Nîmes (Gard)
- Mercredi 29 août** : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)
- Judi 30 août** : Aix-en-Provence

- (Bouches-du-Rhône)
- Vendredi 31 août** : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)
- Samedi 1^{er} septembre** : Arles (Bouches-du-Rhône)

Pyrénées

- Lundi 27 août** : Anglet (Pyrénées-Atlantiques)
- Mardi 28 août** : Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)
- Mercredi 29 août** : Dax (Landes)
- Judi 30 août** : Tarbes (Hautes-Pyrénées)
- Vendredi 31 août** : Pau (Pyrénées-Atlantiques)
- Samedi 1^{er} septembre** : Auch (Gers)

Orne-Eure

- Lundi 27 août** : Dreux (Eure-et-Loir)
- Mardi 28 août** : Évreux (Eure)

- Mercredi 29 août** : Mantes-la-Jolie (Yvelines)
- Judi 30 août** : Alençon (Orne)
- Vendredi 31 août** : Argentan (Orne)
- Samedi 1^{er} septembre** : Flers (Orne)

Atlantique / Pays de Loire

- Lundi 27 août** : La Rochelle (Charente-Maritime)
- Mardi 28 août** : Niort (Deux-Sèvres)
- Mercredi 29 août** : La Roche-sur-Yon (Vendée)
- Judi 30 août** : Nantes (Loire-Atlantique)
- Vendredi 31 août** : Rézé / Saint-Herblin (Loire-Atlantique)
- Samedi 1^{er} septembre** : Cholet (Maine-et-Loire)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière
en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les affameurs

Alors que l'actualité la plus chaude est la canicule et que l'on nous dit en long, en large et en travers comment se protéger et s'hydrater, une information autrement lourde de conséquences est passée inaperçue : la flambée du prix des céréales.

Depuis le mois de juillet, le cours mondial des céréales s'est envolé. Sur deux mois, le maïs a augmenté de 50 %, entraînant dans son sillage le prix du blé, du soja et bientôt de la viande, puisqu'aux États-Unis des élevages entiers sont abattus faute de pouvoir nourrir les bêtes. C'est donc à une hausse de toute la chaîne alimentaire qu'il faut s'attendre et à de nouvelles privations pour les classes populaires.

Même ici, en France, dans un pays dit « riche », combien de familles frappées par le chômage, par des salaires et des retraites de misère, ont du mal à faire face à l'envolée du ticket de caisse ? Combien de ménagères renoncent à l'achat de fruits, de légumes frais ou de viande ? À voir le succès des Restos du cœur et des épiceries sociales, les produits alimentaires de base ont dépassé les limites acceptables pour beaucoup.

Mais si cette hausse des prix dans l'alimentation n'est pas encore, ici, une question de vie ou de mort, ça l'est et ça le sera dans certains pays pauvres pour des millions de personnes. En 2007-2008, l'explosion des prix des céréales avait provoqué une des plus grandes crises alimentaires. Des émeutes de la faim avaient alors secoué une grande partie des pays pauvres, de Dakar à Mexico en passant par Le Caire. Aujourd'hui ces prix se rapprochent des records de 2008. Une telle hausse, si elle se maintient, est la famine assurée pour des millions de personnes qui se battent déjà pour survivre au jour le jour. Pour beaucoup d'entre eux, c'est une condamnation à mort.

« En temps normal » comme l'on dit, quand il n'y a pas de crise alimentaire, 37 000 personnes meurent de faim chaque jour, un enfant meurt de faim toutes les cinq secondes.

Comment accepter ce drame humain, alors que l'agriculture moderne peut nourrir deux fois la population de la planète ? Comment accepter que les premiers affamés soient des paysans, tout à fait capables de cultiver la terre pour se nourrir, eux et leur

famille, mais qui ne le peuvent plus parce qu'ils ont été ruinés et chassés de leur terre par les requins de l'agroalimentaire ?

Certes, une des pires sécheresses sévit actuellement dans les principaux États américains producteurs de maïs et de soja, et la météo fait craindre une chute de rendement en Russie et en Ukraine. Mais dans une organisation sociale normalement constituée, où la vie humaine compterait, on chercherait à faire face à ces catastrophes climatiques en mettant en commun ce que l'on a, en répartissant les stocks, en organisant la distribution rationnellement, en anticipant.

C'est l'inverse qui se passe ! Dans ce système capitaliste, affamer des millions d'êtres humains peut rapporter gros. La sécheresse fait et fera le malheur de millions de personnes mais elle fait le bonheur des spéculateurs. Les récoltes seront moindres ? Bonne nouvelle pour les spéculateurs qui vont pouvoir parier à la hausse ! Les stocks de céréales diminuent ? C'est l'occasion pour les spéculateurs de les racheter et de faire monter les enchères.

C'est même une occasion en or puisque, si l'on en croit une étude de la Deutsche Bank, le maïs a offert, à égalité avec l'or, le meilleur rendement des actifs financiers sur ces cinq dernières années. Quoi d'étonnant à ce qu'aujourd'hui 85 % des achats de céréales soient des achats spéculatifs !

Les financiers qui ne trouvent plus leur compte en spéculant sur l'immobilier, sur les valeurs d'Internet ou sur les actions se sont jetés sur le marché des matières premières. Le maïs, le blé et le soja sont pour eux des « actifs financiers » comme les autres, sur lesquels ils misent sans retenue, quand bien même ils affament les millions de personnes pour qui c'est le pain quotidien.

Le capitalisme transforme tout en actif financier, en spéculation, en profit. Face à ce fonctionnement aveugle de l'économie, la vie humaine ne vaut rien. Remettre les hommes, leur vie, le progrès social au cœur de la société, c'est se débarrasser du capitalisme et refonder une économie organisée collectivement, non pas pour rapporter du profit à une minorité toujours plus riche mais pour répondre aux besoins et aux aspirations de tous.

• Montebourg

Ne pas déranger avant cinq ans...

Pour Arnaud Montebourg, face à la vague de licenciements en cours, il est urgent d'attendre. « Pour redresser l'économie, l'industrie de notre pays, je réclame cinq années pleines », a-t-il déclaré ce week-end à la traditionnelle fête du PS de Saône-et-Loire. C'est tout ce qu'à dire celui qui, sous l'étiquette pompeuse de « ministre du Redressement productif », est chargé des plans de suppressions d'emplois.

Pendant ce temps, les salariés des entreprises concernées se demandent ce qu'ils vont devenir, non pas dans cinq ans, non pas dans un an, mais dès la rentrée. Pour la plupart, les congés auront été

placés sous le signe de l'angoisse. Ils risquent de perdre leurs moyens d'existence, de voir leur vie bouleversée et leurs projets anéantis. Et c'est à eux que Montebourg demande cinq ans de délai !

Et encore, cinq ans, pour quoi faire ? Pour convaincre les patrons « d'agir en capitaines d'industrie plutôt qu'en rentiers », dit-il. Des capitaines qui jettent par-dessus bord des milliers de salariés, c'est ce qu'ils sont déjà. Mais aussi pour demander aux syndicats de « prendre en compte l'état économique des entreprises ». Bref, patience, laissez-nous agir, faites le moins de vagues possible... et rendez-vous dans cinq ans.

Alors que de nouveaux plans de suppressions d'emplois seront sans aucun doute dévoilés bientôt, que le chômage ne cesse d'augmenter, de tels propos sonnent avant tout comme un aveu de complicité entre gouvernement et patronat. Montebourg, qui moulinait des bras avant les vacances en accusant par exemple la famille Peugeot de dissimuler la vérité, se calme maintenant et prône aux salariés les vertus de l'attentisme.

Mais ces déplacements médiatiques et ces coups de gueule contrôlés ne peuvent guère faire illusion.

Face à de tels boniments, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour sauvegarder leur emploi. Une solution immédiate existe : l'interdiction pure et simple des licenciements collectifs. Et la classe ouvrière a la force de l'imposer.

Daniel MESCLA

• Incendie de Lacanau (Gironde)

Y a-t-il un pilote – avec Canadair – dans la région ?

L'incendie de Lacanau, déclenché le 16 août, a ravagé en deux jours 650 hectares. Des forêts qui mettent des décennies à pousser ont flambé, ruinant nombre d'exploitants.

Quelle que soit la cause du départ de feu (négligence, crime ou malchance), les économies faites sur le dos de la sécurité civile ont clairement contribué à aggraver cet incendie. La diminution, depuis des années, des budgets d'entretien des Canadair et autres avions de lutte contre les incendies a abouti à ce qu'une partie de la flotte soit hors-service, même en été. De plus, cette année, sur les douze bombardiers d'eau en état de vol en France, deux ont été volontairement mis de côté pour économiser

la maintenance. Alors, comme le reconnaît le gouvernement par la bouche du préfet, la répartition sur le territoire des quelques avions disponibles fait l'objet « d'arbitrages serrés au niveau budgétaire », autrement dit, il n'y a plus qu'à partager la misère.

Ainsi, les deux seuls Canadair habituellement stationnés l'été dans le Sud-Ouest ont cette année été réaffectés à 500 km de là, soit à près de deux heures de vol. Le feu s'est déclenché à 12 h 40 à Lacanau, les Canadair sont arrivés sur les lieux à 16 h 15. Et peu après leur arrivée ils ont dû décrocher, pour se rendre sur un autre incendie déclenché entre-temps.

Prétendre dans ces conditions, comme le fait le



gouvernement, que des Canadair plus proches n'auraient rien changé, c'est se moquer du monde. C'est en particulier faire preuve d'un sinistre

mépris pour les pompiers et les pilotes, qui avaient fait grève en juillet pour réclamer des moyens (il manquait 10 millions d'euros pour

maintenir la flotte en l'état) et qui avaient en particulier alerté sur le retrait des Canadair du Sud-Ouest.

Ludovic BAZIET

• Sans-logis

La misère n'est pas moins pénible au soleil...

Début juillet, les associations d'aide aux sans-logis avaient tiré la sonnette d'alarme. Avec les températures caniculaires de fin août, elles dénoncent une situation qui n'a fait qu'empirer.

Interviews de sans-logis, déclarations de responsables associatifs, enquêtes de quotidiens : tous les témoignages concordent pour constater que, quelle que soit la région, ce sont plus de 70 % des appels au 115 qui restent sans solution cet été. Cela alors qu'en hiver la moitié des appels aboutissent.

Un paradoxe ? En réalité, tout concourt à aggraver la situation.

D'abord, dès le 15 mars, les expulsions locatives reprennent. Et, alors qu'en hiver ce sont surtout des personnes seules qui se retrouvent à la rue, avec les beaux jours on voit, en

plus, des familles entières privées de logement venir demander un hébergement d'urgence.

Or rien n'est prévu, bien au contraire, pour faire face à cet afflux de demandes. Et c'est à juste titre que les associations dénoncent ce qu'elles appellent une « gestion saisonnière » de la situation. En effet, durant l'hiver, les pouvoirs publics ouvrent des centres d'hébergement, débloquent certains moyens financiers, matériels et humains. C'est souvent insuffisant ou inadapté, mais cela a le mérite d'exister alors que, dès que le thermomètre remonte, on supprime ces dispositifs dits exceptionnels.

Alors, en été, nombre de centres d'hébergement doivent fermer, faute de subventions, faute de personnel, ou les deux. Ainsi, à Rouen, des salariés du secteur médical et médico-social, épaulés par des associations d'aide aux sans-logis,

en sont réduits à occuper des locaux disponibles – car récemment fermés faute de moyens – pour tenter de faire face. Ailleurs, comme à Amiens, ceux qui aident les SDF se mobilisent pour leur fournir des tentes, faute de mieux. À Toulouse, ils ont dû réquisitionner un bâtiment inoccupé par l'État.

L'urgentiste Patrick Pelloux l'a rappelé récemment : « Dans la rue, on meurt davantage l'été que l'hiver. » Même son de cloche à la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale quand, dans son communiqué sur le 115, elle s'écrit : « Vivement l'hiver ! » Un comble.

Et un constat accablant pour ces prétendues politiques d'aide aux sans-logis qui réduisent le nombre des centres d'hébergement d'urgence et laissent à la rue de plus en plus de gens.

Charles CHAUAUX

• Auch (Gers)

Le point du jour : les salaires doivent être versés

L'association Le point du jour assure le service du 115 pour le Gers. Mais l'insuffisance du budget est telle que les salaires n'ont pas été versés depuis deux mois. Les salariés ont donc protesté en effectuant l'accueil de nuit sur la

place de la cathédrale, le lundi 23 juillet, à deux pas de la préfecture. Un campement était donc mis en place pendant deux jours. Salariés et usagers ont distribué des tracts expliquant la situation et faisant signer des pétitions.

Le préfet les a reçus et a annoncé qu'il versait 35 000 euros. C'est juste de quoi fonctionner pour l'été, mais les participants ont pu lever le camp en estimant que leur mobilisation a payé.

Correspondant LO

• Mayotte

Un enfant mort en rétention, et combien d'autres drames ?

Dans l'archipel des Comores situé dans l'océan Indien, près des côtes de Madagascar, l'instauration du visa Balladur en 1995 a dressé un mur entre les trois îles qui avaient acquis leur indépendance vingt ans plus tôt et Mayotte, resté territoire « français ». Bien des pauvres n'ont pas renoncé à franchir les obstacles, au péril de leur vie sur des embarcations de fortune. L'État français tente de les dissuader en multipliant les coups de filet vers le centre de rétention administrative de Pamandzi. Un nourrisson âgé de deux mois y est mort, dans la nuit du 15 au 16 août.

Le gouvernement Ayrault avait pourtant décidé, fin juillet, de suspendre la rétention administrative des enfants migrants. Mais la circulaire en question précisait que la mesure ne s'appliquerait pas à Mayotte, pourtant considéré comme le 101^e département français.

En 2011, 340 enfants furent enfermés en métropole, mais 5 400 à Mayotte. Les enfants de quelques mois parfois y côtoient des adolescents qui ont passé toute leur vie et leur scolarité à Mayotte jusqu'au jour de leur arrestation.

Entre autres, un rapport d'une visite effectuée en mai 2009, sous l'égide du contrôleur général des lieux de privation de liberté, avait signalé : « Les conditions d'hébergement sont indignes : le jour de la visite, 140 personnes, adultes et enfants, se trouvaient dans les deux salles de rétention dont la surface

cumulée est de 137 m²; les personnes retenues vivent dans une grande promiscuité et sans la moindre intimité; les personnes sont assises ou allongées par terre et ne disposent comme équipement que de nattes de couchage. Les enfants en bas âge sont dans les bras de leur mère et n'ont pas de lit; les hommes ne peuvent se rendre librement aux toilettes et aux points d'eau; (...) il n'existe aucun espace extérieur, y compris pour les enfants, et aucune fenêtre à l'intérieur des salles, l'aération de l'espace n'étant assurée que par des grilles installées sur la partie haute des cloisons; les odeurs de transpiration sont prégnantes dans les salles; etc. »

C'est en connaissance de cause que le gouvernement a choisi, en juillet dernier, de poursuivre à Mayotte l'incarcération des enfants, à qui l'on reproche de venir d'îles voisines.

Jean SANDAY

• Martine Aubry, maires de municipalités

L'embarras du PS pour mener sa politique anti-Roms

À la suite de l'expulsion d'un camp de Roms dans l'agglomération lilloise qu'elle dirige, Martine Aubry, première secrétaire du Parti socialiste, se serait mise en colère contre le préfet qui ne l'aurait même pas prévenue et, du coup, elle mettait en cause Manuel Valls. Quelques jours plus tard, lors d'une conférence de presse, elle démentait ces propos qualifiés de « rumeurs de caniveau ». Toutefois elle disait regretter que l'expulsion des Roms se soit faite « dans l'urgence », sans solution de relogement.

Quoi qu'il en soit des démêlés réels ou supposés de Martine Aubry et de Valls, nombre d'élus et surtout d'électeurs de Hollande sont mal à l'aise avec

ces expulsions de Roms.

Quand c'était le gouvernement Sarkozy qui les décidait, le PS les avait dénoncées. Ce qui a permis que les ténors de l'UMP se fassent un malin plaisir de souligner que le gouvernement actuel fait la même chose.

Plusieurs maires du PS se sont sentis obligés, dans une tribune au journal *Le Monde*, d'affirmer leur solidarité avec la politique de Valls et de Hollande.

Le sénateur-maire de Dijon, Rebsamen, a clairement exprimé la position du PS : « *L'occupation illégale de terrains publics ou privés n'est pas permise. Les maires ont raison de saisir la justice pour les expulser. (...) Mais dans le respect des principes*

républicains, de la personne et de la dignité humaine. Et sans spectacle. »

Tout est dit. Il n'est plus question du « *pas de démantèlement sans solution alternative* » promis par Hollande.

Mais ce n'est pas le seul domaine où le PS déçoit ceux qui croyaient qu'il changerait, ne serait-ce qu'un peu, l'orientation politique sur des questions essentielles. La rentrée, politique, sociale, scolaire, va mettre en évidence le décalage entre les promesses de campagne (pourtant guère audacieuses) et les mesures que le gouvernement va adopter.

André VICTOR

• Mélenchon

Il se voit déjà Premier ministre de Hollande

Après un long silence « *qu'il s'était imposé* », dit-il, Jean-Luc Mélenchon a fait sa rentrée politique sur un ton tonitruant. Ainsi, en parlant des cent premiers jours de Hollande, il proclamait : « *Cent jours pour rien.* » Mais comme toujours, derrière quelques formules à l'emporte-pièce, on en revient à la réalité. Ce que propose Mélenchon n'a rien de flamboyant.

Interrogé sur France Inter, le 20 août, il a ainsi longuement précisé son positionnement vis-à-vis de Hollande et du gouvernement. Quand le journaliste lui a demandé : « *L'opposition, vous êtes dedans ?* », Mélenchon s'est récrié : « *Non, l'opposition, c'est la droite ; nous, nous sommes autonomes, nous jugeons ce que nous croyons bon pour le pays.* » En précisant, à

propos des mesures fiscales proposées par le gouvernement, que le Front de gauche a votées : « *Il fallait voter ça.* »

Et puis, surtout, Mélenchon a expliqué ce qu'il attendait, ou du moins ce qu'il espérait du gouvernement socialiste.

« *Nous sommes des démocrates. (...) Le président de la République, c'est lui qui est en place pour cinq ans, et c'est lui qui a le pouvoir de nommer le Premier ministre* », ajoutant : « *Le président de la République va s'apercevoir que cette politique, à laquelle il a consenti, ne mène nulle part (...) Il faudra qu'il change de cap* », se gardant bien de préciser quel cap ! Et alors de conclure : « *Et il ne sera pas crédible s'il reprend comme Premier ministre l'un des sociaux-libéraux qui pullulent dans son*

parti. » Et, on l'aura compris, il devra prendre Jean-Luc Mélenchon comme Premier ministre, qui reste donc en réserve.

C'est donc l'objectif du bouillant Mélenchon : s'installer à Matignon sous les ordres de Hollande, qui serait un brave homme, aveuglé par son entourage. Il suffirait donc que le sauveur Mélenchon arrive pour que tout aille pour le mieux dans le meilleur... des contes de fées.

Alors, plus que des discours, cela montre que Mélenchon est sorti du même tonneau que les Hollande, Ayrault, Aubry. Il a pour ambition d'arriver au pouvoir pour servir les bourgeois. C'est lui qui le dit presque ouvertement. On est prévenu.

Paul SOREL

• Carburant

Les prix s'envolent les promesses de Hollande aussi

Les prix des carburants à la pompe continuent à monter régulièrement, frôlant des records, menaçant de les battre. Et le gouvernement, qui s'était pourtant engagé par la voix de François Hollande à bloquer les prix, provisoirement, se hâte, très très lentement, pour ne pas mettre en place cette mesure.

Comme les prix flambent toujours, Moscovici a annoncé qu'il y aurait une décision... le 28 août prochain. Et le Premier ministre annonce maintenant une prochaine diminution « *modeste et provisoire* » des taxes sur les carburants perçues par l'État.

Quand il s'agit de faire un geste, rien qu'un geste, qui ait l'allure d'une remise en cause des droits des capitalistes, les socialistes se montrent d'une timidité de premier communiste et d'une prudence de Sioux.

Claire DESPLANTES

• Guadeloupe – Épandage aérien

L'État défend les intérêts des patrons de la banane au mépris de la santé de la population

Cet article est extrait du journal **communiste révolutionnaire (trotskyste) *Combat Ouvrier*, du 28 juillet 2012.**



Le préfet de Guadeloupe a pris le 15 juillet un arrêté de prolongation de l'épandage aérien (...) de pesticides hautement toxiques utilisés contre la cercosporiose, champignon qui affecte les feuilles de bananier.

Cette décision a été prise au mépris des protestations qui se sont exprimées contre cette pratique. En effet la consultation populaire en préfecture et sous-préfecture a eu comme résultat qu'une majorité de personnes se sont prononcées contre. (...)

Certaines conditions sont présentées comme des solutions pour épargner la population, à savoir l'épandage éloigné de 50 mètres des habitations et l'information donnée deux jours avant l'exécution. Leurs défenseurs sont les planteurs et le préfet. Mais leurs arguments ne tiennent pas la route. Les produits utilisés se dispersent facilement dans l'atmosphère, quel que soit le parcours utilisé par l'hélicoptère. Quant aux informations données à la population, elles pourraient se résumer ainsi : « *Vous serez intoxiqués dans deux jours* », ou « *Vous serez intoxiqués au-delà des 50 mètres.* » La population n'a en effet aucun moyen de vérification et de contrôle, et encore moins de protection préventive.

L'État s'est donc rangé du côté des planteurs, en particulier du lobby béké qui n'a jamais manqué de faire des déclarations méprisantes et hypocrites pour justifier l'épandage. Que ce soit le président du groupement des

producteurs de banane, M. De Lucy, ou M. Lignièrès, ces patrons guadeloupéens ont cherché à minimiser les effets nocifs des produits utilisés. Pourtant, au niveau de la recherche médicale ou environnementale, les conclusions sont claires. Les fongicides ont des effets néfastes sur les poumons, sur la peau et peuvent causer des cancers. Le conseil scientifique du parc national a adressé ses conclusions au préfet pour signaler les dégâts que l'épandage produit au niveau des rivières, de la faune et de la flore du parc. Les Eaux et Forêts ont fait les mêmes constats.

Si l'on en croit les patrons de la banane, tous ces scientifiques sont des menteurs. En réalité, ils défendent leurs profits, y compris en faisant prendre des risques à la population et en détruisant l'environnement. On a pu le constater avec la chlordécone, qui a fait des dégâts considérables et pour des siècles.

Pendant des années, dans les plantations, les ouvriers de la banane ont utilisé des pesticides dangereux, tel le mokap, sans protection. Certains d'entre eux ont eu de graves problèmes de santé, d'autres ont perdu la vie. (...)

La population et les travailleurs de la banane ont intérêt à s'unir pour empêcher l'épandage nuisible à tous. (...) Sans cela, il y aura d'autres prolongations, six mois après six mois, voire pendant plusieurs années, pour les profits d'une minorité et contre notre santé.

• Été 1982

L'invasion du Liban par Israël

Cinquième conflit proche-oriental impliquant Israël depuis sa création, l'invasion du Liban débutée le 4 juin 1982, fut une expédition de grande ampleur qui conduisit l'armée israélienne jusqu'à Beyrouth. Elle fit en quelques semaines des dizaines de milliers de morts dans la population libanaise et palestinienne réfugiée et causa des destructions sans nombre. L'occupation israélienne allait durer trois ans, et se prolonger par la présence de troupes jusqu'en 2000.

« Paix en Galilée » était le nom donné – par antiphrase – à l'opération militaire lancée sous les ordres du général Sharon, alors ministre de la Défense du gouvernement Likoud de Menahem Begin, et adepte de toujours de la manière forte. Officiellement, il s'agissait pour l'armée israélienne de s'assurer le contrôle d'une bande de 40 kilomètres au sud du Liban, de façon que les groupes palestiniens considérés comme des « terroristes » ne puissent pas atteindre le nord d'Israël de leurs roquettes.

Beyrouth-Ouest assiégé

En fait, après avoir balayé la faible armée libanaise, détruit les bases russes de missiles installées dans l'est du pays et écrasé les forces armées syriennes présentes, Sharon et ses troupes remontèrent vers le nord et atteignirent fin juin les portes de Beyrouth. Ce fut alors le début du siège de la partie occidentale de la capitale libanaise, où combattaient côte à côte les organisations de réfugiés palestiniens et les milices de la gauche. Les phalangistes, la droite chrétienne libanaise armée, prêtaient, eux, main forte aux soldats israéliens qui tentaient d'occuper Beyrouth-Ouest. Bombes au phosphore, au napalm, à fragmentation, à implosion, furent déversées sans répit sur une population affamée et assoiffée.

Le 1^{er} août, Sharon donna l'assaut, avec l'appui de l'aviation et des chars. Le but de l'opération était de déloger les organisations palestiniennes, dont l'OLP

de Yasser Arafat, qui avaient installé leurs quartiers généraux parmi les réfugiés palestiniens, dans la douzaine de camps de la partie ouest de Beyrouth, créés pour certains lors de leur expulsion en 1948.

Depuis la conclusion en 1979 des accords de Camp David, signés par le Premier ministre Begin et le président égyptien Sadate sous les auspices du président américain Carter, Israël n'avait rien fait pour que soit mise en place une autonomie administrative des territoires palestiniens occupés, pourtant prévue dans le cadre des accords. L'autre volet des accords de Camp David, la restitution à l'Égypte du Sinaï, était en revanche mise en œuvre et libérait les troupes israéliennes de cette zone.

Pendant la restitution du Sinaï, Begin avait eu à faire face à des accusations de trahison, en référence à l'évacuation par la force des colons israéliens refusant de quitter leurs installations de Yamit, en plein Sinaï. Les offensives militaires de son gouvernement ne manquèrent pourtant pas en cette période : en 1978, l'armée israélienne était intervenue une première fois au Liban ; en 1981, l'aviation israélienne allait détruire la centrale atomique en construction de Tamuz en Irak – acte de brigandage international qui n'entraîna que des protestations parfaitement platoniques de la part des alliés d'Israël et notamment des États-Unis. Israël allait aussi, en décembre 1981, annexer officiellement le Golan syrien qu'il occupait depuis 1967.

L'aventure guerrière de Sharon et les protestations

La guerre du Liban prit rapidement l'allure d'une aventure guerrière dans laquelle les calculs politiques personnels d'Ariel Sharon jouaient leur rôle, celui-ci tentant de s'imposer comme l'homme fort d'Israël en étant celui qui obtiendrait l'évacuation des milices

disproportion des forces, à tenir tête un certain temps à l'armée israélienne dans les faubourgs de Beyrouth, les troupes de l'OLP durent embarquer pour la Tunisie.

Dans la foulée, Sharon voulut aussi imposer à Beyrouth un gouvernement vassal d'Israël. Une élection présidentielle fut organisée, sous la protection des troupes israéliennes, imposant à la tête du Liban le chef des Phalanges d'extrême droite, Béchir

mort de Béchir Gemayel dans un attentat, Israël dut finalement retirer ses troupes. La situation au Liban allait être réglée plus tard par d'autres, sous l'égide de la Syrie, de l'Arabie saoudite et des États-Unis.

L'invasion du Liban marqua les limites de la politique d'aventure guerrière choisie de plus en plus par les dirigeants israéliens. L'expédition du Liban entraîna une vague



Librairie à Beyrouth après la guerre de 1982.

Archives Famille Naoufal



palestiniennes de Beyrouth. Celle-ci fut acquise en août avec la complicité des dirigeants occidentaux, notamment américains et français, qui envoyèrent à leurs contingents sous prétexte d'« interposition » entre Palestiniens et Israéliens. Cette évacuation correspondait d'ailleurs aux souhaits des dirigeants libanais et occidentaux. Après avoir réussi, malgré la

Gemayel. Sharon avait déjà formulé l'idée que l'armée israélienne devait se préparer à un rôle de super-gendarme intervenant de plus en plus, aux quatre coins du Moyen-Orient, pour y installer des régimes à sa dévotion. Mais Sharon avait présumé de ses forces. Après le scandale soulevé en septembre par le massacre des Palestiniens des camps de Sabra et Chatila, puis la

de manifestations sans précédent contre la guerre. On vit des centaines de milliers de personnes manifester en septembre 1982 après les massacres de Sabra et Chatila, opérés par les miliciens de la droite libanaise avec la complicité de l'armée israélienne occupant cette partie de Beyrouth. Le pouvoir israélien fut alors contraint de faire quelques pas en arrière. Malheureusement, cette mobilisation de la population israélienne n'alla pas jusqu'à imposer à ses gouvernements le changement radical qui aurait été indispensable.

Trente ans après, ceux-ci ont mené bien d'autres aventures guerrières, continuant à s'enfermer dans l'impasse d'une politique refusant toute paix avec les Palestiniens et voulant ainsi rendre impossible une véritable coexistence entre le peuple israélien et les peuples arabes voisins.

Viviane LAFONT

• Industrie pharmaceutique

Priver les patients d'un traitement pour mieux traiter les actionnaires

La filiale américaine de Sanofi, Genzyme, commercialisait sous le nom de Campath un médicament – dont la molécule s'appelle l'alemtuzumab – efficace pour une maladie peu fréquente, la leucémie lymphoïde chronique. Il se trouve que cette même molécule semble aussi agir contre une maladie beaucoup plus fréquente, la sclérose en plaques.

Bonne nouvelle pour les malades et pour le coût de la santé, penserait-on, puisque le Campath était vendu à un prix compris entre 500 et 1 500 dollars, ce qui en faisait un traitement quatre à cinq fois moins cher que le traitement de la sclérose en plaques proposé par les concurrents déjà sur le marché.

Las! Les actionnaires de Sanofi ne le voient pas de cet œil-là, ils veulent la bonne nouvelle pour eux. Comment faire pour récupérer cette manne puisqu'il suffirait que les médecins utilisent le Campath disponible

pour faire considérablement baisser le coût du traitement de la sclérose en plaques? La réponse est simple: le rendre indisponible en arrêtant de le commercialiser. C'est ce que vient de décider Sanofi, d'un trait de plume.

La production d'alemtuzumab vendu sous le nom Campath est arrêtée, privant les patients atteints de leucémie lymphoïde chronique de leur traitement. En parallèle, la production d'alemtuzumab est lancée pour le commercialiser dans un futur proche sous le nom de Lemtrada, afin de le proposer pour la sclérose en plaques « au prix du marché ».

Le Campath avait rapporté 76 millions de dollars en 2011, le Lemtrada pourrait en rapporter 400 en 2018. Les analystes financiers applaudissent... Il est vraiment temps de retirer à ces gens-là le pouvoir de jouer la vie des malades à la Bourse!

Hugues JACKSON

• Industrie pharmaceutique et blockbuster

La chasse au profit tue

Toute honte bue, le trust pharmaceutique Novartis va, mercredi 22 août, contester devant la Cour suprême indienne une décision de justice de 2009 qui permet à des industriels indiens de produire un générique de son médicament anticancéreux vedette, le Glivec.

Le trust veut le marché pour lui, ou plutôt la part de marché qui restera s'il arrive à ses fins. En effet, vu la différence de prix entre le produit et le générique, 21 000 euros par an et par malade pour le premier, 2 100 euros pour la copie conforme générique, soit dix fois moins, si Novartis l'emporte en justice, cela se traduira inévitablement

par une baisse considérable du nombre de patients qui pourront bénéficier de ce traitement.

Avec des ventes qui dépassent trois milliards de dollars par an, le Glivec est ce que l'industrie pharmaceutique appelle un blockbuster. Ce nom, donné à un médicament qui génère plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires annuel, évoque, en anglais, l'idée d'une bombe qui fait le vide autour d'elle en rasant tout un quartier. Alors, la vie ou la mort de milliers de patients, ce n'est qu'une variable d'ajustement pour les actionnaires de Novartis!

H. J.

• Aéroports de Roissy, agents de sûreté:

Comment ne pas appliquer un accord...

À la fin de l'année 2011, la grève des agents de sûreté des aéroports avait mobilisé l'attention de tous, gouvernement compris. Le compromis de fin de grève, bien loin des revendications des grévistes, promettait l'octroi d'une prime fixe à tous et des améliorations des conditions de travail.

Huit mois après, si les patrons ont versé la première fraction de cette prime, ils ne l'ont pas étendue aux petites

entreprises non liées au syndicat patronal, contrairement aux promesses de décembre! Et même pour les autres entreprises, il a fallu des mois de réunions et une comédie à laquelle les syndicats se sont prêtés pour déterminer des « critères », alors que la prime devait être donnée à tous sans conditions!

Enfin, il semble qu'il faudra au moins un jour de présence sur les trois derniers

mois pour y avoir droit, ce qui exclut les travailleurs en longue maladie. Le patronat en a fait une question de principe, histoire de dire qu'il n'a pas cédé. Et comme le reste des questions, vestiaires, horaires, accès aux cantines, etc. n'a donné lieu qu'à de vagues bavardages, les salariés, qui ont l'an dernier fait reculer le patronat, savent qu'il faudra remettre cela.

Correspondant LO

– Sous-traitants sous-traités, ça suffit –

À Roissy, comme dans tous les aéroports, bon nombre de tâches sont sous-traitées, ce qui permet à ADP et à ces sociétés sous-traitantes d'imposer à leurs salariés des conditions d'un autre âge.

Profil, par exemple, n'est pas seulement sous-traitant mais un sous-traitant puissance deux, puisqu'il est sous-traitant du sous-traitant ICTS (sûreté, contrôles des passagers et des avions). Le personnel, chargé de l'accueil des passagers, a un bel uniforme, oui, mais un seul... Aux salariés de se débrouiller s'il fait chaud, s'ils ont transpiré ou fait un accroc. Côté uniforme, ce n'est guère différent pour les agents d'escorte intérimaires de City Service ou même d'Air France, qui

doivent payer pour leur uniforme et son entretien.

Profil, contrairement aux autres sociétés, fait payer le badge indispensable pour travailler et les places de parking.

Chez d'autres sous-traitants, on nage dans l'illégalité: Sodaic ménage avion et Acna ménage avion font le même travail. Mais chez Acna, la prime sûreté est de 85 euros et chez Sodaic, elle n'est que de 30 euros en bons Carrefour, ce qui est interdit.

Comment venir à n'importe quelle heure dans ces zones mal desservies? Avec le RER B, dès qu'il y a un incident, c'est la panique. Et même si le personnel n'y est pour rien, c'est lui qui prend, s'il arrive

en retard. Beaucoup prennent donc leur voiture et se garent dans des parkings réservés, loin des terminaux. Au Terminal 2, certains commencent à 2 h 30 ou 3 h du matin. Les salariés doivent alors se garer sur un parking encore plus éloigné et prendre une navette qui fonctionne la nuit au ralenti. Il faut donc être là encore plus tôt.

Bref, sept mois après la grève des agents de sûreté qui a révélé au grand jour leurs conditions de travail déplorables, la situation n'a pas radicalement changé. Mais des choses apprises lors de la précédente grève subsistent, des liens de solidarité se sont tissés, les travailleurs ont vu comment se faire craindre. La leçon n'a pas été perdue.

Correspondant LO

• Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement – Grenoble

Ceinture pour les uns, largesses pour les autres

Le directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) vient d'envoyer à tout le personnel une circulaire concernant « les économies sur notre budget de fonctionnement ». Est décrite toute la panoplie des mesures auxquelles on peut s'attendre pour atteindre cet objectif: privilégier les moyens de déplacement les plus économiques, aucun remplacement de véhicule ancien ou accidenté cette année, remplacement des ordinateurs tous les sept ans et non plus tous les cinq ans, pas de renouvellement du mobilier de bureau, limitation des copies au strict nécessaire et leur impression recto-verso en noir et

blanc, sauf exceptions, etc.

Certains employés n'ont pas manqué de mettre cette prose en relation avec une autre décision de la même DREAL: l'attribution au trust chimique Arkéma d'une subvention de 40 millions d'euros, soit près de la moitié des fonds nécessaires à la modernisation de cellules d'électrolyse du chlore pour son usine de Jarrie, au sud de Grenoble, pour sa mise en conformité avec le Plan de prévention des risques technologiques.

Ceinture pour les uns, largesses pour les autres, ainsi va encore et toujours la politique mise en œuvre par les organismes de l'État.

Correspondant LO

• Givet (Ardennes)

Non à la fermeture programmée de la CPAM!

Le directeur de la CPAM de Givet veut imposer aux cinq jeunes employés de l'agence de demander leur mutation à Charleville, sous peine d'y être mutés d'office! Son idée est de provoquer la fermeture de l'agence en ne remplaçant pas les anciens qui partiront prochainement à la retraite. Voilà la déclinaison locale de l'austérité budgétaire dictée par le gouvernement actuel.

• Pôle emploi – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)

Montée du chômage et dégradation des conditions de travail

La plate-forme téléphonique de Noisy-le-Grand regroupe trois cents travailleurs chargés de répondre aux demandeurs d'emploi de toute l'Ile-de-France. Avec la hausse du chômage et de la précarité, la situation devient de plus en plus tendue, tant pour les salariés chargés de répondre au téléphone pour informer, inscrire ou indemniser, que pour les demandeurs d'emploi.

Et l'été, c'est encore pire : les embauches pour remplacer ceux d'entre nous qui sont en congés sont loin de suffire et, certains jours, nous ne sommes que cent vingt personnes pour répondre, alors que les appels se multiplient. Car l'été signifie la fin de nombreux contrats précaires, notamment dans la fonction publique, l'éducation ou les hôpitaux, sans parler des intérimaires dont

les missions se terminent, comme ceux de l'usine PSA de Poissy, par exemple, qui commencent à téléphoner nombreux.

En début de mois, c'est encore plus dramatique : début août, lors d'une journée particulièrement chargée, nous avons dû laisser jusqu'à 1 200 demandeurs d'emploi en attente ! Et alors que nous étions restés une demi-heure de plus pour répondre à plus de demandeurs, le chef est venu nous faire remarquer que « le taux de décrochage » n'avait pas été bon ce jour-là !

D'un côté des travailleurs mis à la porte de plus en plus facilement, de l'autre ceux qui restent au boulot contraints de s'y crever : au Pôle emploi, nous sommes aux premières loges pour constater les ravages de la logique du capitalisme.

Correspondant LO

• Pôle emploi au bout du fil ? Ouvrez l'œil et le bon !

Essayer de joindre Pôle emploi au téléphone, c'est le quotidien des chômeurs. À partir d'un téléphone fixe, c'est gratuit. À partir d'un téléphone portable, qui est tout de même l'instrument indispensable et souvent unique de tous ceux qui cherchent un emploi, cela coûte 11 centimes d'euro.

« Je trouve que c'est 11 centimes de trop », a déclaré Michel Sapin, le ministre du Travail, sur Europe 1; et il a ajouté : « Je vais voir avec Pôle

emploi où ils en sont. »

Pendant qu'il y est, il pourrait jeter un coup d'œil du côté de l'article 55 de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique, qui prévoit que des numéros de services sociaux soient mis gratuitement à disposition des usagers depuis les téléphones fixes et mobiles. Elle ne date que de 2004, mais le décret d'application, pris en 2011, a réduit le bénéfice de la loi aux sans-abri et à l'enfance en danger.

S.M.

• Société Générale – La Défense

La réalité du plan de suppression d'emplois

À la Société Générale, le PSE (mal nommé Plan de sauvegarde de l'emploi) lancé en 2011 touche à sa fin. En France, dans la Banque de financement, 880 postes sont supprimés, avec 700 départs effectifs et 180 reclassements dans d'autres secteurs sur des postes vacants.

La direction avait organisé les choses de façon à ce que ce soit aux salariés de manifester leur volonté de partir. L'indemnité de départ était variable, au minimum 30 000 euros mais, pour ceux ayant plus de 15 ans d'ancienneté, cela pouvait atteindre 39 mois de salaire. Cette carotte associée aux mauvaises conditions de travail ont fait qu'il y a eu bien plus de candidats au départ que ce que la direction avait fixé. La direction a ainsi réussi à faire oublier qu'elle supprimait des emplois, puisque c'était les salariés eux-mêmes qui voulaient partir.

Un certain nombre des candidats au départ se sont donc vu refuser leur demande, certains s'entendant même dire qu'ils étaient indispensables. Mais pour plusieurs de ces candidats malheureux, la situation dans l'entreprise a changé : alors que les demandes de départ étaient censées rester confidentielles, elles ont très rapidement été divulguées, et certains se sont du coup trouvés mis à l'écart dans leur travail par leur hiérarchie. Une nouvelle façon de les pousser au départ, sans indemnité cette fois.

Si les postes ont été supprimés, le travail à faire, lui, ne l'a pas été. Pour ceux qui restent, les pressions sont encore accrues. Mais cela ne suffit pas. Dans certains secteurs, la direction a embauché des intérimaires : elle aura donc remplacé des emplois en CDI



par des emplois précaires. Dans d'autres secteurs, la direction envisage de rallonger les délais de réponse aux clients (externes ou internes, car nos collègues pour qui on travaille sont aussi appelés des clients).

En ralentissant ainsi le travail, la qualité du travail, les conditions de travail se dégraderont d'autant plus.

Partout le mécontentement augmente.

Correspondant LO

• Centre des finances publiques de Paris 9^e arrondissement

Victoire pour des salariées du nettoyage

Dans les services des finances publiques, depuis de nombreuses années le ménage n'est plus assuré, la plupart du temps, que par des sociétés de nettoyage extérieures. Ces sociétés sont bien connues pour être âpres au gain aux dépens des salariés. À Paris, dans les Centres de finances publiques, c'est la société TFN (Technique française du nettoyage) qui, après avoir racheté la branche nettoyage de Veolia, est titulaire du marché.

En juin dernier, elle a voulu faire renvoyer deux salariées qui travaillaient pour elle depuis plus de deux ans. Elles ont appris verbalement sans aucune explication qu'il était mis fin à leur CDD. Ces deux salariées, embauchées à temps partiel, quelques heures par jour et pour environ 500 euros mensuels, n'ont pas accepté et elles ont contacté des militants syndicaux du Centre des finances publiques. Face à cette injustice et au mépris avec lequel

TFN considère son personnel, la solidarité s'est rapidement organisée.

Tout d'abord, les deux salariées ont décidé de revenir sur leur lieu de travail alors que la société les avait fait renvoyer. Et pendant plusieurs jours les deux salariées du ménage et des militants syndicaux du Centre se sont retrouvés sur le lieu de travail pour faire pression sur l'employeur. Deux pétitions intersyndicales réclamant leur embauche en CDI ont ensuite

été massivement signées par environ 200 personnes, agents des finances publiques mais aussi des inspecteurs du travail qui viennent déjeuner sur le site.

Fortes du soutien des militants syndicaux et de leurs collègues, chaque jour les deux salariées sont revenues. Et cela jusqu'à ce que la direction de TFN finisse par céder et les embauche, l'une en contrat à durée déterminée et l'autre en contrat à durée déterminée avec promesse d'embauche en CDI

ultérieurement.

Ces embauches sont une véritable victoire pour ces salariées précaires ainsi que pour leurs autres camarades de TFN et pour tous les collègues du Centre des finances. Et pour la rentrée de septembre, il est question de se revoir tous ensemble, tant le mécontentement est grand à cause de la faiblesse des salaires et à cause des conditions de travail des travailleurs de TFN.

Correspondant LO

• Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

Manifestation surprise pour exiger d'être payé

Mardi 21 août, des salariées de Sodimédical se sont rendues à nouveau au ministère du Redressement productif. Cette manifestation avait été prévue pour le retour de vacances du gouvernement, au cas où les salaires n'auraient toujours pas été versés par Lohmann & Rauscher Allemagne, alors que ce groupe a été condamné à le faire par la justice.

Pour l'y contraindre, il faudrait maintenant engager une nouvelle procédure juridique de plusieurs mois, sans aucune garantie que les lois en Allemagne puissent permettre un tel résultat.

Cette fois, le ministère n'était pas prévenu et il a fallu patienter toute la matinée pour obtenir qu'une délégation soit reçue. Alors qu'on en est à presque onze mois sans paie, tout ce que le conseiller a promis, c'est d'examiner les possibilités d'aides financières, au cas par cas, sur présentation des dettes et autres factures impayées. Pour la semaine prochaine, le

médiateur devrait organiser une deuxième réunion tripartite. Lors de l'entretien, il n'a eu de cesse de citer la liquidation judiciaire de Sodimédical comme étant l'unique issue, les AGS (régime de garantie des créances salariales) pouvant seulement alors prendre en charge les salaires.

Écœurées par cette attitude, c'est à l'unanimité que les travailleuses ont décidé de ne pas repartir de Paris sans rendre une visite au ministère de la Justice, place Vendôme.

Là aussi, il a fallu attendre plusieurs heures sous le soleil et sous la garde de nombreux



policiers pour qu'une délégation soit reçue par une conseillère de Taubira. Elle devrait informer le Conseil des ministres de mercredi de la situation

désespérée des 52 salariés, sans salaire depuis presque onze mois.

Face à un groupe florissant comme L & R qui supprime

des emplois, le changement de politique gouvernementale, c'est de continuer à laisser faire.

Correspondant LO

• Hôpital de Montargis (Loiret)

Une mode du « dégradé » qui passe mal

À l'hôpital de Montargis, comme partout dans le pays, de nombreux secteurs sont dépourvus de médecins. Il manque un urologue, un pédiatre, un oncologue, un urgentiste, un gériatre et un praticien de petite chirurgie. Sans parler bien sûr des manques d'infirmiers, d'aides-soignants et de toutes sortes d'agents dans tous les domaines logistiques, administratifs ou de soins.

Une multitude de patients n'ont pas les moyens de se soigner dans le privé, mais les consultations spécialisées à l'hôpital sont loin d'offrir la possibilité d'être suivi correctement. Par exemple, il faut entre trois à six mois pour une consultation chez l'ophtalmologue. La surcharge de travail du seul stomatologue à temps partiel ne lui permet pas de faire des soins dentaires, mais juste de pratiquer de la chirurgie maxilo-faciale... pour ne pas faire concurrence au secteur libéral, déjà saturé. À temps partiel, il est contraint d'intervenir uniquement pour des extractions ou des abcès dentaires. Ainsi, de nombreuses rages de dent peuvent finalement dégénérer en abcès, avec pour seule possibilité de se faire extraire la dent trop malade!

La direction nous demande dans tous les services de « nous habituer à travailler en mode dégradé ». C'est-à-dire qu'il ne faudrait assurer que les soins strictement nécessaires, en laissant de côté tous les aspects d'éducation à la santé, d'écoute et d'aide psychologique, et ce qu'elle appelle les « soins de confort ».

Ces injonctions passent plutôt mal et personne ne se résoud à accepter de voir s'installer ces dégradations de nos conditions de travail ainsi que les conséquences sur la santé des patients.

La salle d'urgences est le lieu de passage où tout le monde

prend le pouls des carences de l'hôpital : salle d'attente archi bondée, files d'attente de plusieurs heures sur des brancards, perte de temps médical à chercher des lits dans des services saturés.

Mais c'est partout qu'il manque de bras et d'agents pour accueillir, orienter, prendre en charge, jusque dans les tâches administratives et logistiques.

La période de canicule met en évidence l'absence de réactivité désastreuse des pouvoirs publics, aussi bien

pour les SDF, ou pour les personnes âgées des maisons de retraite, que dans les hôpitaux. L'embauche immédiate pour pallier les pics de surcharge de travail n'est même pas à l'ordre du jour. Leur solution est de faire revenir les agents déjà lessivés par leur semaine. C'est irresponsable et dangereux. Pourquoi ne pas nous proposer de coucher sur place et d'entrer en religion comme dans les hospices d'un autre âge ?

Pire, la direction prévoit dès la rentrée d'autres mesures

d'austérité sur les moyens de fonctionnement : encore moins de personnel, chasse aux primes – c'est-à-dire salaires amputés –, précarité accrue pour certains et conditions de travail plus pénibles pour tous.

Cette politique heurte la quasi-totalité d'entre nous.

La seule chose à souhaiter, c'est que ces restrictions quotidiennes finissent par provoquer une saine explosion de colère.

Correspondant LO

• Fralib-Unilever

Le grand patron frappe du poing sur la table

« Il n'est pas question de céder la marque Éléphant ou de sous-traiter des volumes. Si la France ne respecte pas ses lois, cela fera peser un risque sur les investissements en France. » C'est Paul Polman, le patron mondial du groupe anglo-néerlandais Unilever, qui menace ainsi.

Unilever est un mammoth de l'industrie, avec des dizaines de marques parmi les plus connues : Knorr, Amora, Planta, Magnum, Omo, Skip, Monsavon, Signal, etc. Un géant qui, en 2011, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 50 milliards d'euros,

engrangé 4,5 milliards de bénéfices et qui, pour le premier trimestre 2012, a pu verser des dividendes en hausse de 8 % à ses actionnaires. C'est dire que, pour ces derniers, tout va bien. Tout va bien parce qu'Unilever exploite, dans une centaine de pays à travers le monde, 167 000 travailleurs, dont il tire sa fortune et qu'il n'hésite pas à réduire au chômage si des sites se révèlent moins profitables aux yeux des actionnaires.

Oui, mais à Géménos près de Marseille, à Fralib, l'usine qui produit des thés et tisanes des marques Lipton et L'Eléphant, les travailleurs menacés d'être jetés à la rue,

ne se laissent pas faire. Ils se battent depuis maintenant plus d'un an pour conserver leur emploi. L'inspection du travail a estimé que « la réalité du motif économique invoqué par l'employeur pour justifier la fermeture du site n'est pas établie » et aussi qu'il n'y avait pas « nécessité de procéder à des suppressions de postes ». On se souvient aussi que, campagne électorale oblige, le candidat Hollande s'était montré à un meeting de soutien aux salariés de Fralib en février dernier. Plus récemment, les machines à produire les sachets de thé et de tisanes ont été rachetées par la Communauté urbaine de Marseille, et

les ouvriers espèrent reprendre l'activité sous forme de coopérative. Et pour cela, donc, ils demandent à Unilever la cession de la marque Éléphant et un contrat de sous-traitance. C'en est trop pour le PDG d'Unilever, un des gros représentants du capitalisme mondial. Alors, il frappe du poing sur la table, rappelle les règles du jeu de l'exploitation capitaliste et même menace, si ces règles ne sont pas respectées, d'intervenir pour empêcher les investissements de ses comparses en France.

Pas de doute, pour réellement les empêcher de nuire, il faudra vraiment les exproprier.

Sophie GARGAN

• Afrique du Sud

Après le massacre de Marikana la grève des mineurs s'étend

34 morts, 78 blessés et 259 arrestations - tel est le bilan officiel de l'opération menée le 16 août par la police sud-africaine, contre les grévistes d'une mine de platine de la compagnie anglo-sud-africaine Lonmin, à Marikana, à 100 km de Johannesburg.

Les grèves sont souvent marquées par des morts en Afrique du Sud. Mais cette opération policière est la plus sanglante qu'ait connue le pays, non seulement depuis l'avènement du régime multi-racial du Congrès national africain (ANC), en 1994, mais même depuis le massacre de Sharpeville perpétré en 1960 par le régime de l'apartheid.

La grève de Marikana avait démarré le 10 août parmi les 3 000 tailleurs de fond, pour un salaire mensuel de 1250 euros (soit 200% d'augmentation) - revendication reprise ensuite par le reste des 28 000 ouvriers de la mine qui avaient rejoint le mouvement.

C'est que, malgré les promesses du régime, ces mineurs qui extraient l'un des métaux les plus précieux de la planète en sont toujours à survivre dans ce qu'on appelle, par un cynique euphémisme, des «campements informels» - des bidonvilles sans électricité où 30 foyers se partagent un seul point d'eau et un seul sanitaire - dans un pays où l'inflation a rendu bien des produits de première nécessité plus chers qu'en Europe.

Cette aggravation de la

condition ouvrière est générale, et cela alors même que jusqu'à fin 2010, les grandes compagnies minières comme Lonmin, Anglo-American, BHP, etc. ont accumulé des profits records grâce au boom du marché mondial des matières premières qui suivit le krach de 2008.

Face à l'avidité de ces compagnies, les mineurs ne peuvent guère compter sur des appareils syndicaux notoirement corrompus et très liés tant au régime de l'ANC qu'aux compagnies elles-mêmes. Comme en témoigne le fait que, par exemple, on trouve au conseil d'administration de Lonmin un ancien secrétaire général du syndicat des mineurs, Cyril Ramaphosa, qui, devenu milliardaire, a conservé son influence sur la direction de ce syndicat.

L'exaspération des mineurs a déjà éclaté bien des fois malgré l'opposition des appareils syndicaux, comme lors de la vague de grèves de 2010 dans les mines. Ce fut le cas aussi en mai, dans une autre mine de Lonmin, cette fois pour soutenir le président de la section locale du syndicat, licencié par la compagnie à la suite de son exclusion par l'appareil syndical qui le jugeait trop combatif.

A Marikana, une fois de plus, c'était contre la volonté des appareils syndicaux que les mineurs étaient passés à l'action, illégalement donc selon la législation. Tout de suite, ils avaient subi les attaques tant des nervis de Lonmin que de la police. La première semaine de grève avait fait dix morts, dont six parmi les grévistes.

Le 16 août, suite au refus de Lonmin d'ouvrir des négociations, les grévistes avaient occupé une colline proche de la mine, annonçant qu'ils ne quitteraient pas les lieux avant d'avoir obtenu satisfaction. Rapidement d'importantes forces de police les avaient encerclés, appuyées par des hélicoptères et des blindés. Il avait ensuite suffi de quinze minutes d'une fusillade nourrie pour que le massacre soit accompli.

Face à ce bain de sang, la direction de la confédération syndicale Cosatu a choisi son camp par un communiqué accusant les grévistes d'avoir déclenché les hostilités en tirant sur la police (qui n'a pourtant subi aucune perte !). Quant au président sud-africain Jacob Zuma, il s'est montré plus

prudent en annonçant la mise en place d'une commission d'enquête. Il faut dire que le régime ne peut guère se permettre une réaction de colère dans les mines de platine (80% de la production mondiale) et moins encore dans l'ensemble du secteur minier où une explosion sociale tarirait la principale source de devises du pays.

Mais si les barons de la mine comptaient briser la colère des mineurs par la terreur, ils risquent d'en être pour leurs frais. Déjà, face à la poursuite du mouvement à Marikana après le massacre du 16 août, la direction de Lonmin a dû renoncer à sa menace de licencier les mineurs qui n'auraient pas repris le travail le 20 août.

Mais depuis, le mouvement a commencé à s'étendre. Le 21 août, le mouvement s'est mis à gagner peu à peu la douzaine de mines de platine du complexe de Rustenberg, qui emploie 58 000 ouvriers. De plus en plus de mineurs reprennent la revendication des 1250 euros par mois. Et dans les «campements informels», ils se préparent à poursuivre le combat au rythme des vieux chants de lutte contre l'apartheid - tant il est vrai que 18 ans après l'abolition formelle de l'apartheid racial, l'apartheid social de l'exploitation capitaliste reste, lui, à abattre.

Amanda HUNT



AFP

• Israël

Le bras armé de l'impérialisme au Moyen-Orient veut-il précipiter la guerre ?

Depuis quelques jours en Israël, on assiste à un affrontement public au sein même de l'État sur l'opportunité de déclencher une guerre avec l'Iran au travers d'attaques aériennes contre toute une série d'installations nucléaires.

Les va-t-en-guerre, ce sont les chefs du gouvernement, d'abord le Premier ministre du Likoud, Netanyahu, mais aussi le ministre de la Défense, le travailliste Barak. Leurs arguments publics : attaquer l'Iran pour empêcher ce dernier d'achever la mise au point de l'armement nucléaire. Selon leurs dires il s'agirait « d'une guerre de 30 jours qui ferait 500 morts

du côté israélien ». Pour mettre en condition la population, la distribution massive et générale de masques à gaz, censés protéger contre une riposte par des armes toxiques, est en cours. Un ministre vient d'être nommé pour assurer « la défense civile » dans le cadre de la guerre à venir.

De l'autre côté, le chef de l'État, Peres, vient de sortir de sa réserve et condamne publiquement ce choix d'aller vers la guerre contre l'Iran « sans les Américains ». C'est sur ce seul terrain que l'opposition au sein de l'appareil d'État se manifeste. Une guerre contre l'Iran, aucun n'en refuse la perspective, mais doit-elle être déclenchée par Israël seul ou aux côtés des USA, voilà la question. Aux côtés de Peres,

il y a le chef du parti centriste Kadima, Mofaz, qui a rompu il y a peu la coalition au sein du gouvernement et qui proclame : « *Un raid contre l'Iran serait une catastrophe.* » Et dans l'opposition à l'option d'une attaque unilatérale de la part d'Israël, il y a le chef d'état-major et le chef du Mossad, le service de renseignement extérieur, qui pèsent fortement.

En réalité, le problème de l'armement atomique de l'Iran n'est pas plus un problème que celui du Pakistan, de l'Inde, de la Chine, voire de la Russie ou des USA, sans parler de celui de la France. Il n'y a que le gouvernement des USA qui, jusqu'ici, l'a utilisé comme une arme de destruction massive, en 1945.

Et en ce qui concerne les dirigeants d'Israël, quelles que soient leurs véritables intentions, c'est un dérivatif, classique, aux problèmes de la crise profonde, économique et sociale, dans laquelle le pays est plongé depuis des mois.

Ces dirigeants, qui se placent tous sur le terrain du sionisme, ont la volonté de garantir le rôle qu'ils ont choisi depuis des décennies : celui du gendarme attitré de l'impérialisme dans la région, sans vouloir partager avec quiconque ce rôle.

Or, plus que l'armement iranien, c'est le rapprochement et la normalisation des rapports entre l'impérialisme américain et l'Iran que craint une partie des dirigeants

israéliens. Car l'Iran pourrait jouer un rôle de maintien de l'ordre régional. Certes on n'en est pas là, mais chaque pas en ce sens réduirait le rôle assigné à l'État israélien et du même coup le soutien politique et matériel que lui apporte l'impérialisme américain.

On ne peut pas savoir s'il s'agit de bluff, de moyen de pression ou de volonté d'aller en découdre. Mais ce dont on peut être certain, c'est que cela va à l'encontre des intérêts des peuples de la région, y compris du peuple israélien. Car, avec ou sans l'armée américaine, toute intervention militaire pour défendre l'ordre impérialiste ne peut que provoquer des désastres sans nom.

Paul SOREL